

Programmation Active en Finistère architecture & paysage en résidence

« De l'audace! »

Nicole Segalen-Hamon, maire de Carantec - PAF! 2022

« lci et maintenant, nous voulons mobiliser des personnes partageant un espace et un temps pour les transformer. lci et maintenant, nous voulons saisir des problématiques urbaines d'intérêt général et les arracher au désintérêt généralisé dont elles semblent prisonnières. lci et maintenant, nous voulons nous donner les moyens d'expérimenter par les actes, en contredisant les habitudes, en contrariant les rigidités réglementaires, en contrevenant à la sèche rationalité de bon aloi. Tout contre la ville, nous voulons la contrefaire avec et pour ceux qui l'habitent. Médiatrice entre corps et décors urbains, stimulatrice de projets et facilitatrice de leur réalisation, [l'Université foraine] se veut ainsi laboratoire d'architecture située tout autant que laboratoire de démocratie appliquée. »

Manifeste de l'Université Foraine, Notre Atelier Commun - 2012

« Ce dispositif [résidences architecturales] permet de façon simple, avec beaucoup de modestie et d'écoute, de recentrer sur l'importance du déjà-là et de l'habitant dans son récit de territoire. En cela, une question centrale à l'architecture est posée, à l'époque où le hors-sol ne marche plus : c'est celle d'habiter avant de concevoir. » Christine Leconte, présidente du conseil national de l'Ordre des architectes dans révéler, cultiver, réhabiter - retour sur une décennie d'architectes en résidence par Territoires Pionniers | Maison de l'architecture - Normandie - 2021



© I amicale - PAF! à Carantec 2022

# Démarche

Dans la continuité de l'accompagnement permanent des collectivités finistériennes à la transformation de leurs espaces, face à la nécessité écologique et sociale de prendre soin des lieux et de celles et ceux qui les habitent, de faire avec l'existant, et de s'inscrire dans les proximités, le CAUE du Finistère facilite la mise en place de résidences de programmation active sur le département.

Il s'agit par là d'ouvrir des espaces et des temps d'expérimentation en s'appuyant sur l'immersion et la mise en action comme leviers pour faire émerger des pistes programmatiques, méthodologiques et spatiales inventives, justes et inattendues, sortant des schémas habituels, adaptées aux lieux et pensées avec les futur.e.s usager.e.s, tout en aidant l'appropriation du projet par tous.

Réalisées par des professionnel.lle.s de l'architecture et du paysage, en résidence, ces études-actions ont vocation à s'inscrire dans une continuité de projet en s'appuyant sur les précédents et en ébauchant les suites.

Coordinateur et médiateur de la démarche, le CAUE est présent aux côtés des communes et des résident.e.s tout au long du projet, de l'appel à candidatures jusqu'à la restitution. Il porte attention à ce que les échanges entre les expérimentations puissent nourrir les projets de transformation de chacun. Il relaie et valorise les récits et résultats.

#### **COMPRENDRE FINEMENT**

Habiter là, sur place, sur un temps long.
Prendre le temps d'écouter les nuances, de démêler, de comprendre la complexité des situations et des relations, l'historique et les petites histoires, les nœuds et les trésors cachés. Décloisonner, naviguer entre les échelles, aborder les lieux avec sensibilité et pas de côté. Etablir des réponses souples, sobres, relevant du sur-mesure ou de l'acupuncture, questionnant les programmations classiques, économisant moyens, matériaux et énergies.

### **METTRE EN ACTION**

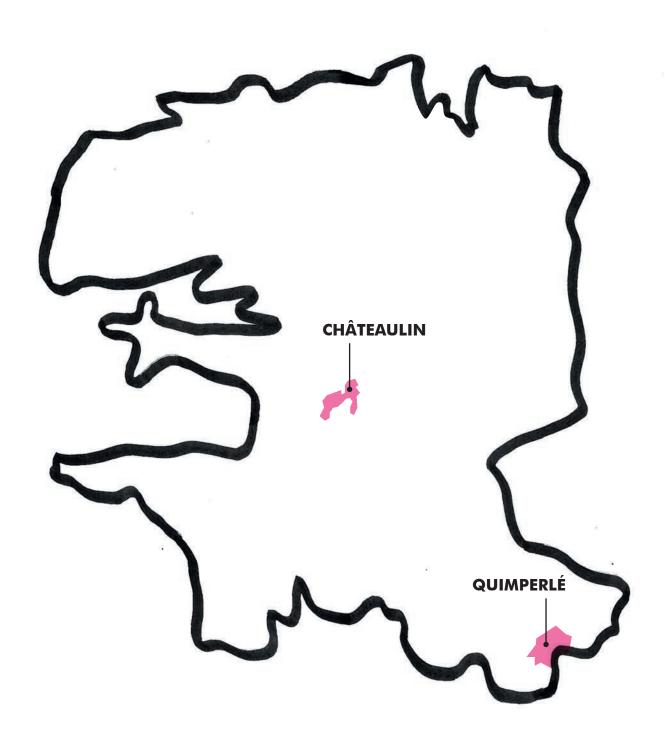
Investir les lieux, les ouvrir, inviter à entrer. Se mettre à l'œuvre, expérimenter, tester, faire essayer, faire avec, laisser faire, prendre le risque, s'autoriser à changer d'avis. Éprouver les espaces, préfigurer les usages, ajuster les hypothèses, rendre tangible la transformation à l'œuvre.

### **PARTAGER**

Tisser des liens, gagner les confiances. Nourrir des visions communes, façonner des supports pédagogiques, anticiper les gouvernances. Raconter, au fur et à mesure. Prendre du recul. Nourrir le projet. Préparer des lieux vivants.

## **PASSER LE RELAIS**

Projeter du concret, esquisser les étapes futures, raconter les processus de transformation.



# Lieux

La ville de Quimperlé et le bailleur social Finistère Habitat, en partenariat avec la ville de Châteaulin, souhaitent être accompagnés dans la définition de projets complexes, sur-mesure, généreux et collectifs: la transformation d'une friche industrielle en tiers-lieu de bord de rivière d'une part, la requalification exemplaire d'un quartier de logements sociaux d'autre part.

Au delà d'une envie partagée de prendre le temps de soulever les bonnes questions et de se diriger vers des réponses justes, probablement inattendues, ces commanditaires et les sujets qui les interrogent ont de nombreux points communs, qui font certainement écho aux problématiques de territoires voisins.

# **VILLES ET RIVIÈRES**

L'Aulne (canal de Nantes à Brest) traverse Châteaulin. L'Isole et l'Ellé se rejoignent pour former la Laïta à Quimperlé. Les rivières marquent les paysages et les usages de ces deux villes finistériennes. Les reliefs et les ponts induisent des impasses et des passages obligés. L'eau déborde parfois, contraint, menace. L'eau sert ou a servi, pour l'industrie, le transport, pour pêcher ou se baigner. Star des cartes postales, parfois cachée, la rivière est une actrice non négligeable des scènes quimperloise et châteaulinoise.

# **VILLES TRAVERSÉES, VILLES RELIÉES ?**

Les départementales 887 et 765 se faufilent à travers Quimperlé et Châteaulin. La nationale 165 les frôle. Les trains passent et s'y arrêtent. Aux portes ou au centre du Finistère, villes de terres et d'eaux douces, légèrement à l'écart de la folle attractivité littorale, lieux de passage et/ou points de rencontre ?

# **MAL AIMÉS ET PRÉCIEUX EXISTANTS**

Une friche inondable, aux sols pollués par l'activité industrielle, enclave et obstacle en plein cœur de la basse-ville de Quimperlé : comment donner un nouveau départ à ce morceau de ville ? Comment dépasser la table rase renaturée, s'appuyer sur les histoires passées et les désirs futurs pour construire ensemble les espaces communs à venir ?

Un quartier de logements sociaux vieillissant et dévalorisé, en bord de ville : comment penser la transformation de cet ensemble de logements locatifs avec et pour ses habitants, en profiter pour créer des liens avec le voisinage, et écrire une nouvelle histoire collective ?

Les bâtiments et aménagements existants constituent autant d'opportunités pour inventer des projets sur-mesure et singuliers, inscrits dans la ville et dans les imaginaires.

#### **COMMUNS**

Les sujets sont variés mais l'enjeu similaire : construire collectivement les lieux supports et prétextes aux rencontres et aux dynamiques de proximité. L'association des usager.e.s/habitant.e.s est au cœur des demandes des commanditaires.

## **DEDANS/DEHORS**

A Châteaulin ou Quimperlé, intérieurs et extérieurs sont à penser de concert, nécessairement liés dans leurs usages.





Finistère sud-est | Pays de l'Aven | 12 200 Quimperlois.e.s | 31,73 km<sup>2</sup>

La ville de Quimperlé mène une réflexion sur le devenir de la friche des anciennes fonderies Rivière, située dans la basse-ville, au bord de la rivière Isole. A la confluence de l'Ellé et de l'Isole, en zone rouge du plan de prévention des risques d'inondation, le quartier a connu de fortes inondations en décembre 2000 et 2013.

Les fonderies Rivière font partie de l'histoire de ville industrielle de Quimperlé. Les bâtiments les plus anciens que l'on trouve sur le site, en maconnerie pierre, datent de la fin du 19ème siècle; d'autres, en charpente bois, ont été ajoutés début 20ème. Après un lent déclin de l'activité de fonderie, le site est vendu à un marchand de meubles dans les années 1960 puis à un garagiste entre 1990 et 2010, qui greffent des hangars métalliques aux constructions préexistantes. Il est acheté par la ville en 2016.

Face à la vulnérabilité du site aux inondations, et à son emplacement privilégié au cœur de la basse-ville, la ville pressent un projet de «renaturation» qui permettrait d'ouvrir le lieu et les bords de rivière aux habitant.e.s en insérant le tout dans la trame de chemins piétonniers existants. Il est envisagé de conserver le bâti patrimonial.

Comment redonner accès

Les salles associatives classiques sont assez neutres. lci, de personnalisé, de

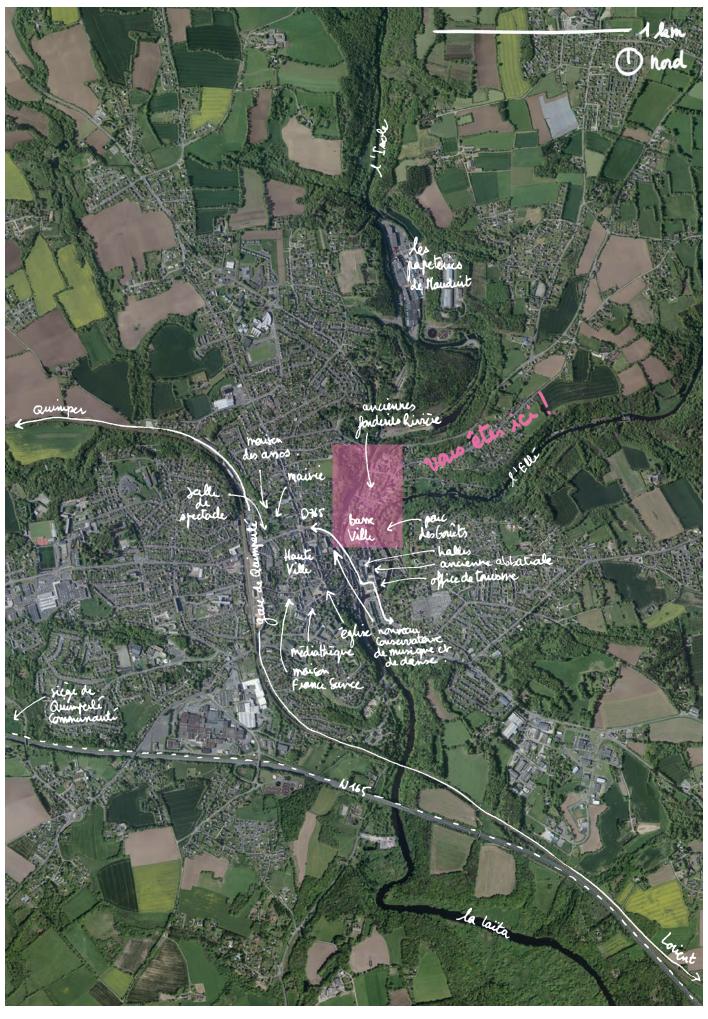
Artisanat? ? Salle d'exposition ? Résidences d'artistes ? Café associatif?

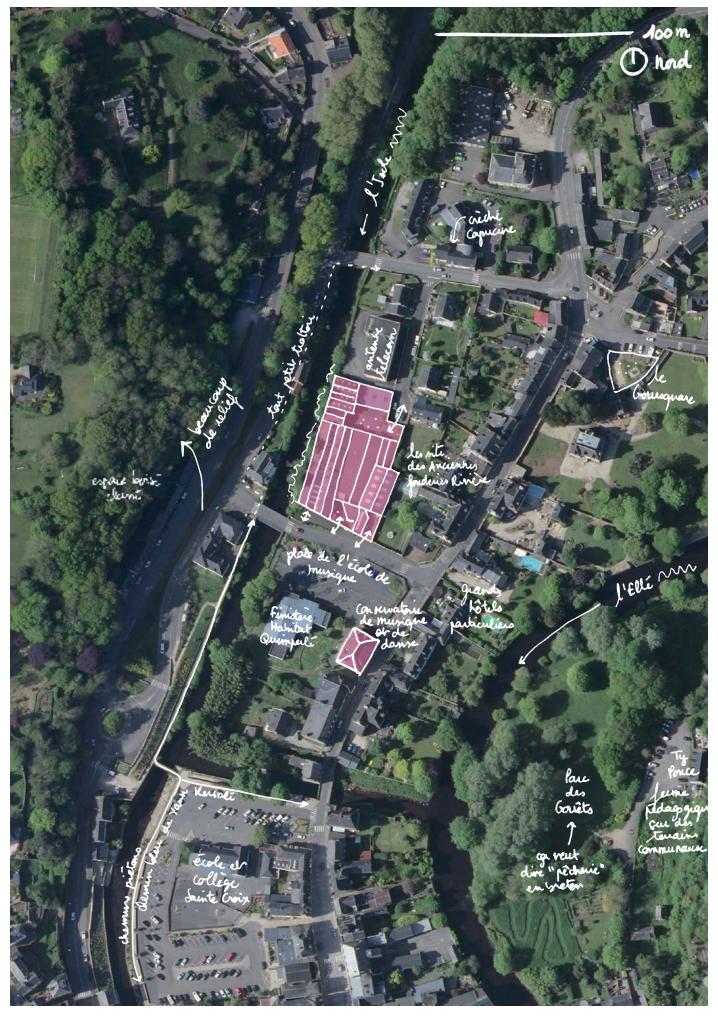
La ville souhaite faciliter l'émergence d'un «tierslieu» sur le site. Espace support de rencontres, d'échanges, de croisements, en capacité de fédérer des initiatives associatives et citoyennes, ce lieu potentiellement multiple est à inventer avec les habitant.e.s, structures et associations du territoire intéressé.e.s (exemples d'acteurs pressentis : association des arts du cirque Cirkopathes, association de quartier Les amis du Gorréguer, collectif Babellium...). Le lieu devra s'inscrire en complémentarité avec ce qui existe déjà (nouvelle maison des associations, espace de coworking Quimperlé Communauté, salles associatives «classiques», futur Conservatoire de musique et de danse, Maison France Services, micro-ferme et restaurant solidaire associatif Ty Pouce...), et être pensé sur-mesure pour son contexte spécifique et ses futur.e.s usager.e.s.

En proximité immédiate des fonderies, le bâtiment abritant le Conservatoire de musique et de danse de Quimperlé, dont le déménagement est prévu pour septembre 2025, fait également partie du périmètre de réflexion.

La résidence s'intéressera particulièrement au devenir de la friche des anciennes fonderies (stratégie de réemploi (bâti à conserver/déposer/ démolir/vendre), stratégie de renaturation, réponses inventives à l'inondabilité et à la pollution des sols...) et à la définition des besoins et possibles configurations d'un lieu hybride et partagé (processus de projet, caractère du lieu, enjeux et pistes programmatiques, scénarios d'implantation, modes de gestion/gouvernance...). Elle intégrera une réflexion paysagère et fonctionnelle sur un périmètre élargi (cheminements, liens...).

La gestion du tiers-lieu ne pourra pas On est







# Châteaulin

Finistère centre | Pays Rousig | 5 600 Châteaulinois.e.s | 20,81 km<sup>2</sup>

Le bailleur social Finistère Habitat s'interroge sur la requalification du quartier de Quimill à Châteaulin. Propriété du bailleur, le site compte 186 logements répartis en quatre bâtiments et 12 cages d'escaliers. Construits dans les années 1980, ces bâtiments présentent une structure poteaux-poutres qui permet une grande modularité. En pieds d'immeubles sont situés des locaux de Finistère Habitat (Finistère Habitat Châteaulin et accueil téléphonique centralisé pour le Finistère) ainsi que de nombreux locaux associatifs (crèche, association d'insertion, Vacances et Familles 29, Jumeaux et plus, CRIJ Bretagne, secours catholique...), ce qui constitue une particularité historique du quartier.

Finistère Habitat souhaite mener une opération exemplaire de restructuration et de requalification globale intégrant de nombreux enjeux :

- rénovation thermique,
- diversification des logements et services pour mieux répondre aux besoins des locataires,
- visibilisation et valorisation des activités de pieds d'immeubles,

Les couloirs sont gigantesques. Les bâtiments ont été construits à une époque où les gens investissaient les espaces communs...

C'est
un véritable
labyrinthe!
L'organisation n'est
pas du tout intuitive
et ne pousse pas à
la rencontre.

Le
quartier est
assez mal vu à
Châteaulin et même
ailleurs. S'ils ont le
choix, les locataires
ne viennent pas à
Quimill.

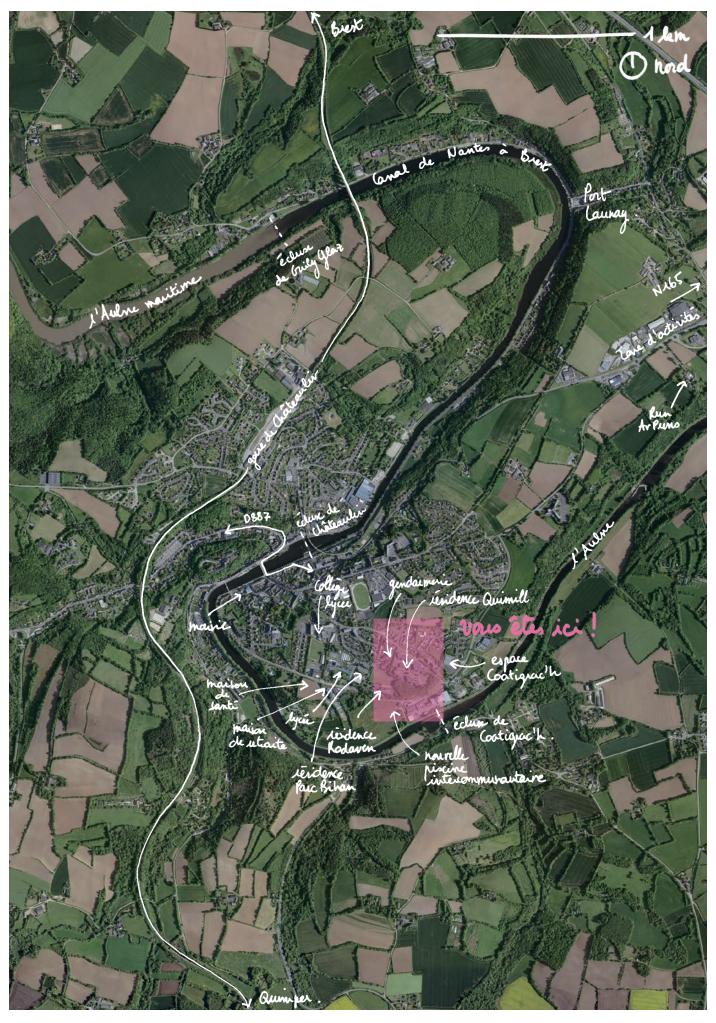
- requalification des extérieurs en conservant et confortant le caractère végétal des espaces communs ainsi que leur capacité à accueillir des événements et usages collectifs, en repensant le stationnement et l'intégration de deux pavillons, - désenclavement du site via une réflexion sur les liaisons avec les équipements et quartiers alentours (résidence Rodaven, collège, piscine, maison de santé, centre-ville...). Le bailleur souhaite également étudier l'opportunité et la faisabilité de l'accueil de l'école Diwan de Châteaulin (plateau en RDC et cour d'école) et de l'agrandissement de la caserne de gendarmerie voisine.

En partenariat avec la commune de Châteaulin, le bailleur social souhaite prendre le temps de définir un processus de projet sur-mesure, questionnant les usages et les espaces, en associant locataires, personnel de l'agence, châteaulinois.e.s, associations... Il s'agit de transformer le quartier et de changer son image, en favorisant le bien-être chez soi et la cohabitation heureuse, les rencontres et la convivialité, la justesse durable des aménagements et l'évolutivité des espaces.

De manière transversale, la résidence s'attachera à définir les enjeux, principes (pistes programmatiques et spatiales) et modalités (stratégie opérationnelle) du projet en s'appuyant sur les qualités et spécificités de l'existant et les savoirs et compétences de la maîtrise d'usage (habitant.e.s, usager.e.s, personnes clés, voisinages...). Elle intégrera une réflexion paysagère et fonctionnelle sur un périmètre élargi.

Travailler avec les habitants, c'es quelque chose qu nous est cher!

C'est quoi un «accueil» Finistère Habitat ?







© Lost&Find - PAF! à Plouezoc'h 2022

# Résidences

# **COMPOSITION DE L'ÉQUIPE**

L'équipe sera composée d'un binôme de professionnel.lle.s avec un.e mandataire architecte ou diplômé.e d'Etat en architecture ou paysagiste-concept.eur.rice. Le binôme pourra éventuellement s'entourer de façon ponctuelle de toutes autres compétences jugées utiles à la poursuite des objectifs.

## **CALENDRIER 2022-2023**

- lancement appel à résidences : 23 novembre
- questions éventuelles à adresser sur paf@caue-finistere.fr jusqu'au 20 décembre ----- les réponses seront affichées au fur et à mesure sur le blog de www.caue-finistere.fr
- date limite de candidature : 9 janvier (sem 2)
- jurys de pré-sélection : 18 janvier (sem 3)
- entretiens (en visio) : 31 janvier (sem 5)
- ---- à l'occasion de l'entretien, les équipes devront préciser leur calendrier, qui pourra ensuite faire l'objet de modifications négociées
- annonce des candidats retenus : sem 6
- résidence : 6 semaines réparties en 3 sessions maximum entre début mars et fin juillet 2023 ----- la répartition des semaines est libre
- restitution croisée PAF!#2 : octobre 2023

## **MOYENS**

- hébergement et espace de travail (atelier ouvert au public) mis à disposition
- rémunération forfaitaire : 20 000 euros TTC sur factures à l'adresse de la commune
- les frais de déplacement et de repas sont à la charge de l'équipe en résidence
- budget de production : 5 000 euros TTC sur présentation de justificatifs à la commune ----- réemploi, ressources locales sont à privilégier, de même que la collaboration avec les services techniques communaux

## **ATTENDUS**

- implication de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'usage (futurs usagers, habitants...)
- mise en action (événements, constructions...)
- communication (supports de discussion...)
- production d'un récit partageable au fur et à mesure de la résidence (blog et/ou autre)

- production d'éléments de restitution dont un document de synthèse illustré de 40 pages maximum comprenant à minima : récit de la résidence, éléments de diagnostic, synthèse des pistes programmatiques, stratégie opérationnelle ----- le temps de résidence comprend les temps de médiation/activation (environ 50%) et les temps de préparation/production (environ 50%)

### **DOSSIER DE CANDIDATURE**

- note de compréhension et intérêt pour le sujet et le format de résidence + note d'intentions ;
- 1 A4 recto-verso max (taille de police lisible)
- CVs et copie des diplômes du binôme
- références : 2 A4 recto-verso max
- ---- préciser le rôle dans les projets cités
- fiche de candidature (ci-après) Le dossier de candidature complet doit être envoyé par mail au commanditaire concerné et au CAUE du Finistère aux adresses suivantes :
- Châteaulin : agrenes@finisterehabitat.fr
- Quimperlé : mairie@ville-quimperlé.fr
- + CAUE : paf@caue-finistere.fr

La réception sera notifiée par le commanditaire par retour de mail. Les dossiers ne respectant pas les consignes ne seront pas pris en compte.

# **MODALITÉS DE SÉLECTION**

Un jury composé d'élus et de professionnels se réunira pour pré-sélectionner les candidats admis à l'audition. Les équipes pré-sélectionnées seront convoquées pour un entretien en visio.

Le jury sera sensible à :

- la composition de l'équipe
- la qualité et la pertinence des références
- la compréhension du sujet et du contexte
- la compréhension de la démarche de programmation active
- la pertinence et le calibrage de la méthode et du calendrier
- la clarté du propos et la capacité de synthèse
- la capacité à mobiliser et impliquer les différents acteurs et à favoriser le dialogue
- la capacité à expérimenter et à s'adapter
- la capacité à mettre en œuvre des actions
- le sens de l'écoute et la capacité de proposition
- l'engagement et le parti pris



# PROGRAMMATION ACTIVE EN FINISTÈRE / ÉDITION 2023



**MANDATAIRE** 

Nom (s'il s'agit d'un collectif) :

Prénom Nom :
<i>M</i> étier :
√° de SIRET :
Adresse :
-éléphone :
Mail <sup>'</sup> :
ite internet :
EN COLLABORATION AVEC
Prénom Nom :
∕létier :
√° de SIRET :
Adresse:
-éléphone :
Mail :
ite internet :
Ce binôme pourra éventuellement s'entourer de façon ponctuelle de toutes autres compétences jugées
itiles à la poursuite des objectifs.
Candidate pour la résidence de
Continue power at assessment occ
QUIMPERLÉ - VILLE DE QUIMPERLÉ
CHÂTEAULIN - FINISTÈRE HABITAT
e soussigné.ediplomé.e en architecture
ou paysagiste-concept.eur.rice, m'engage à donner une suite favorable à notre candidature en cas de
élection par le jury.
ait à, le, le
signature)



# CONTACT

CAUE du Finistère www.caue-finistere.fr paf@caue-finistere.fr 02 98 98 69 15







